

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Poste Comptable de Sainte Geneviève des Bois

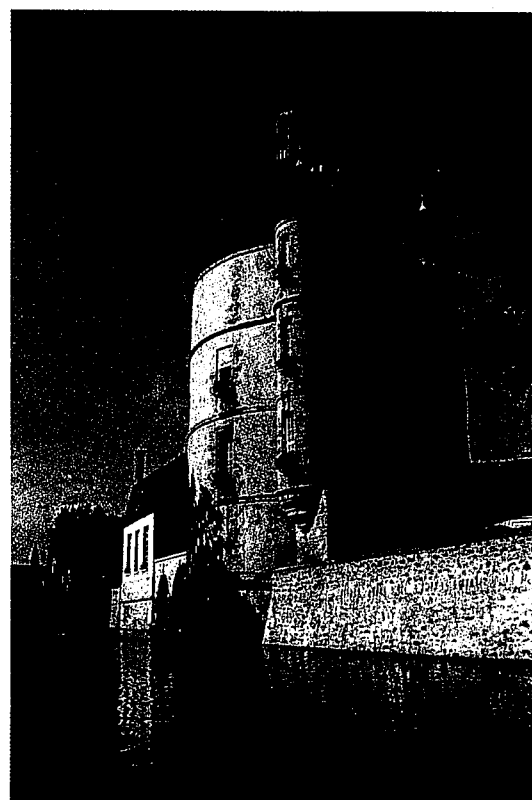
91434

M.14

RAPPORT DU BUDGET PRIMITIF

Vote par Nature

ANNEE 2009



Le Donjon.

INTRODUCTION

L'élaboration du budget primitif 2009 s'est faite à partir d'une note de cadrage aux services envoyée fin juillet 2008 fixant le calendrier budgétaire et les objectifs.

Le Débat d'Orientations Budgétaires qui a eu lieu le 25 novembre dernier, a permis de dégager les grandes lignes du BP 2009.

Le rapport qui vous est présenté ci-après met en évidence les points suivants :

- 1- La section de fonctionnement dégage un autofinancement de 2 563 271,65 €. Cet autofinancement respecte la règle comptable qui est de couvrir la dette en capital.
- 2- Poursuivre les efforts de gestion.
- 3- La ville souhaite poursuivre sa politique d'investissement (PPI).

En conclusion, le rapport fait apparaître les grands domaines d'action de la commune et propose d'arbitrer le choix de financement en faveur de la stabilité de la fiscalité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour les recettes de fonctionnement

- Une dotation globale de fonctionnement avec une augmentation intégrant le recensement 2008
- Pas d'augmentation du taux des impôts, juste une augmentation des bases selon la loi de finances.
- Reconstitution de l'attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge, compte-tenu de l'absence de transferts supplémentaires..
- Une dotation de solidarité communautaire stable par rapport à 2008 (341 572 €).
- Reconstitution de la dotation du Fonds de solidarité Région Ile-de-France (990 000 €).
- Diminution des droits de mutation (900 000 €).

Pour les dépenses de fonctionnement

- Les dépenses de personnel sont particulièrement bien maîtrisées, avec une augmentation qui n'excédera pas + 2% (dont 1% de revalorisation des salaires, avec l'augmentation des + 0,3% au 1/10/2008 et le GVT).
- Les charges à caractère général marquent une légère augmentation de + 0,89 % par rapport à 2008.

SECTION D'INVESTISSEMENT

• Principales dépenses d'investissement

Les dépenses structurantes , qui représentent un volume de 3 850 000 € (contre 2 150 000 € en 2008), sont la poursuite du Programme Pluriannuel d'Investissement, soit :

- Voirie Pergaud 2^{ème} tranche (opération ANRU)
- Reconstruction du groupe scolaire Pergaud.
- Reconstruction de l'école maternelle Buisson.
- Réhabilitation du centre de loisirs du Parc Pierre (3^{ème} tranche).
- Mise en conformité eaux usées et eaux pluviales (EU/EP) des bâtiments de la ville.
- Récupération des eaux pluviales du CTM.
- Provision pour travaux d'entretien des écoles et des équipements sportifs.

A quoi s'ajoutent les investissements courants pour un montant de 3 412 950,00 € (contre 1 581 758 € en 2008), notamment :

- o Les travaux d'entretien divers des bâtiments communaux
- o Les renouvellements du Parc Automobile, de l'informatique, de l'outillage et du mobilier.

Les dépenses totales d'investissement (9 491 756,39 €, contre 6 599 500,67 € en 2008) sont principalement financées de la façon suivante :

➤ Subventions	pour	1 550 400.00 €
➤ FCTVA	pour	2 066 862, 28 €
➤ T.L.E.	pour	273 000.00 €

- :- :- :- :- :- :- :-

Tableau Synthétique de l'équilibre

Du Budget Primitif 2009

Fonctionnement

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Dépenses réelles	35 241 685.24 €	Recettes réelles	38 404 319.27 €
Dépenses d'ordre	3 252 634.03 €	Recettes d'ordre	90 000.00 €
Total	38 494 319.27 €	Total	38 494 319.27 €

Investissement

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Dépenses réelles	9 491 756.39 €	Recettes réelles	6 329 122.36 €
Dépenses d'ordre	90 000.00 €	Recettes d'ordre	3 252 634.03 €
Total	9 581 756.39 €	Total	9 581 756.39 €

Virement de la section de fonctionnement de : **2 563 271.65 €**

Pour mémoire, le virement de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2008 était de : **2 725 052.03 €**

- : - : - : - : - : -

FONCTIONNEMENT

Recettes de Fonctionnement

Les propositions de **recettes de fonctionnement** (hors opérations d'ordre – travaux en régie pour 90 000 €) s'élèvent à **38 404 319.27 €** contre **38 177 061.77 €** en 2008 (soit une augmentation de **0.60 %**).

I – CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES

4 077 355.03 € en 2009

3 589 311.83 € en 2008

13.60% d'augmentation par rapport à 2008

Les prestations de service sont revues pour 2009 à la hausse de 3 %.

Cette augmentation importante est due au transfert (suite à la demande de la Perception) du remboursement par le C.C.A.S. des loyers des résidences Perrissin & Rostand de l'article 758 à l'article 70873 pour 255 972.02 €.

Sans ce transfert, les recettes du chapitre 70 s'élèveraient à 3 821 383.01 €, soit une augmentation par rapport à 2008 de 6.47 %

Forte progression de l'encaissement de la participation restauration scolaire à l'article 70673 (+ 46 250 €, soit + 5.18 % au vu du réalisé 2008).

A l'article 70677 « rétribution ateliers éducatifs » + 42 300 € (*fonction du réalisé 2008*)

Augmentation de l'article 7083 « locations diverses » correspondant à la Redevance Occupation du Sol par la SLEE qui était encaissée jusque là par la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge et reversée par elle. A partir de 2009, la SLEE nous versera directement cette somme (*environ 30 000 €*).

II – CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES

21 522 357.25 € en 2009

21 677 246.25 € en 2008

0.72% de diminution par rapport à 2008

Deux recettes créent cette diminution par rapport à 2008 :

La Dotation de Solidarité versée par la Communauté D'Agglomération du Val d'Orge – article 7322 - en diminution de 25 % (reconduit à l'identique / 2008)

La taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière (perçue sur les ventes d'immeubles, les donations, les cessions de fonds de commerce) diminue de 400 000 € (les transactions immobilières ayant déjà diminué en 2008 et continueront en 2009.

Le produit des trois taxes directes locales en constitue la principale ressource pour la somme de 13 186 523.00 € - Il n'y a pas d'augmentation de taux en 2009.

Rappelons les taux :

- **15.93** pour la taxe d'habitation
- **13.84** pour la taxe foncière bâti
- **45.52** pour la taxe foncière non bâti

Nous avons appliqué une revalorisation des bases de 2.5 % par rapport à l'attribution 2008 de 12 864 901 €.

III – CHAPITRE 74 : DOTATIONS & PARTICIPATIONS

11 859 117.30 € en 2009

11 799 603.90 € en 2008

0.51% d'augmentation par rapport à 2008

6 863 303.59 € pour la dotation globale de fonctionnement, soit une évolution de 4.53% par rapport à l'attribution 2008 (6 566 053 €) qui intègre la prise en compte de la population du dernier recensement (soit une augmentation de la population d'environ 1 800 habitants).

Reconduction identique à la notification 2008 pour la dotation de solidarité urbaine (527 609 €).

Reconduction identique à la notification 2008 pour la dotation du Fonds de Solidarité Région Ile de France (990 000 €).

IV – CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS

(Il s'agit principalement des revenus des immeubles)

868 207.27 € en 2009

1 026 418.29 € en 2008

15.41 % de diminution par rapport à 2008

Principale diminution l'article 758 – Voir explication au chapitre 70 de l'article 70873 (+ 255 972.02 €).

Les revenus des immeubles varient de 37 663.48 € (+ 6.11 %) :

- Augmentation des loyers basée sur la valeur de l'indice du coût de la construction
(référence des loyers)
- Suite aux travaux réalisés au Commissariat, le loyer passe de 107 000 € à 123 190.19 €.

V – CHAPITRE 013 : ATTENUATION DE CHARGES

45 000 € en 2009

50 000 € en 2008

10.00 % de diminution par rapport à 2008

Réimputation de l'article 6459 sur l'article 6419. Cette recette est composée du remboursement des salaires du personnel par les assurances, ainsi que du remboursement des cotisations par les agents détachés (en diminution fonction de la réalisation 2008).

VI – CHAPITRE 76 : PRODUITS FINANCIERS

32 282.42 € en 2009

34 481.50 € en 2008

6.82 % de diminution par rapport à 2008

Remboursement par la Communauté d'Agglomération des intérêts du prêt pour les bennes et containers des ordures ménagères (*Voir le remboursement du capital qui augmente à l'article 27635*).

VII– CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION

90 000.00 € en 2009

60 900.00 € en 2008

47.79 % d'augmentation par rapport à 2008

Il s'agit d'opération d'ordre de section à section relative à l'inscription de travaux effectués en régie.

Dépenses de Fonctionnement

Les propositions de **dépenses de fonctionnement** (hors opérations d'ordre – dotations aux amortissements pour 712 199.79 €) s'élèvent à **35 241 685.24 €** contre **34 800 709.95 €** en 2008 (soit une augmentation de **1.27 %**).

I– CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL

9 195 683.63 € en 2009

9 114 486.64 € en 2008

0.89 % d'augmentation par rapport à 2008

Maintien des charges de fonctionnement

Principale différence par rapport à 2008:

- Electricité + 50 000 € (*forte augmentation en 2008 – adaptée au réalisé 2008*)
- Prévision d'une légère diminution du carburant
- Le 6068 « autres matières et fournitures » sert à l'acquisition de matériels et de matériaux destinés aux travaux en régie + 31 628 € (rappelons que ceux-ci passent de 60 900 € à 90 000 €)
- Diminution du 6135 « locations mobilières » (- 133 733.52 € : *les festivités de fin d'année se déroulant au Tennis et non plus sous 1 chapiteau*)
- Volonté continue d'entretenir nos voies et réseaux (*interventions diverses sur voirie, interventions sur les trottoirs et marquages routiers + 19 657.60 €*)
- Les frais de gardiennage ainsi que divers frais occasionnés par les festivités de fin d'année réduits à l'article 6188 (- 38 553.03 €)
- La ligne 6226 « Honoraires » + 149 850 € : Honoraires équipe ANRU inscrits en 2007 et 2008 en investissement, à la demande de la Perception passera en 2009 sur cette ligne pour 105 000 €
- Le 6228 « divers » (72 923.00 € en 2008 chantier de la Chataigneraie contre 22 000 € en 2009 chantier insertion ARIES)
- Pour les articles 6232 « fêtes et cérémonies », 6236 « catalogues et imprimés », 6247 « transports collectifs », 6262 « frais de télécommunication » - *MAINTIEN D'UNE GESTION RIGOUREUSE.*

II- CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL

21 821 870.66 € en 2009

21 393 728.58 € en 2008

2.00 % d'augmentation par rapport à 2008

- 1 % d'augmentation des salaires (*prenant en compte les 0.3 % d'augmentation au 01/10/2008*)
- G.V.T.

III- CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

1 912 620.49 € en 2009

1 844 310.52 € en 2008

3.71 % d'augmentation par rapport à 2008

- La Ville maintient à un haut niveau les subventions accordées dans tous les domaines et les majore de 2 % par rapport à 2008, excepté la subvention du CCAS qui passe de 846 200 € (*accordés au budget primitif 2008 + 130 000 € accordés par la décision modificative N° 1*) à 850 000 € en raison du départ de Monsieur LOPEZ.
- Accordé 3 500 € de subvention à SGS Rugby (*Contrat d'objectif*)
- 20 000 € accordés en 2008 et reconduits en 2009. Le montant de cette subvention servira à aider cette association pour la diffusion d'un ouvrage sur l'histoire du cimetière russe.

IV - CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES

2 201 510.46 € en 2009

2 338 184.21 € en 2008

5.84 % de diminution par rapport à 2008

Diminution due à la non inscription d'emprunt nouveau en 2008.

V - CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES

10 000.00 € en 2009

10 000.00 € en 2008

Identique à 2008

Provisions pour titres annulés.

VI - CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

689 362.38 € en 2009

712 199.79 € en 2008

3.20 % de diminution par rapport à 2008

Opération d'ordre que l'on retrouve en recettes d'investissement.

La prise en compte des amortissements des biens acquis en 2008 à opérer sur l'année 2009 s'arrête à la date du 31 Octobre 2008. Les amortissements dus après cette date feront l'objet d'une régularisation au budget supplémentaire 2009.

VI – CHAPITRE 022 : DEPENSES IMPREVUES

100 000.00 € en 2009

100 000.00 € en 2008

Identique à 2008

Inscription d'une provision de dépenses imprévues.

INVESTISSEMENT

Les propositions de **dépenses d'investissement** (hors opérations d'ordre –travaux en régie) s'élèvent à **9 491 756.39 €** en 2009 contre **6 599 500.67 €** en 2008.

Ce budget permet de financer les opérations structurantes et de faire face aux dépenses indispensables à l'entretien courant du patrimoine de la Ville et au bon fonctionnement des services :

Programme de voirie 2009)	
Travaux bâtiments scolaires)	<i>Les investissements courants représentent</i>
Travaux bâtiments)	
Espaces verts – environnement)	<i>une enveloppe globale de</i>
Sports, enfance, éducation)	<u>3 157 950.00 €</u>
Equipements culturels)	<u>(1 420 000 € en 2008)</u>
Parc automobile)	
Urbanisme)	
Matériel outillage & mobilier de bureau)	
Informatique)	
Restructuration de la voirie Pergaud)	<i>Finalisation des opérations structurantes</i>
Centre de Loisirs Parc Pierre)	
Récupération EP CTM)	<i>pour une somme totale de</i>
Aire de jeux)	<u>3 850 000.00 €</u>
Vidéo tranquillité)	<u>(2 150 000 € en 2008)</u>
Equipements sportifs)	
Equipements scolaires)	
Remise aux normes EU/EP bâtiments)	
GS et CLM Pergaud)	
Ecole maternelle Buisson)	
Travaux en régie)	<i>Inscription pour une somme totale de</i>
Contrat de chauffage P3)	<u>255 000 €</u>
Contrat de chauffage P4)	<u>(161 758 € en 2008)</u>

Dépenses d'investissement

I – CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

71 000 € en 2009

100 000 € en 2008

Il s'agit de crédits pour frais d'études générales (topo, études de sol, expertises)	pour	32 000.00 €
Etudes ADEME (état des lieux, management)	pour	24 000.00€
Formation, sensibilisation ISO 14001 (an 2008)	pour	15 000.00 €

II- CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

6 001 950.00 € en 2009

2 631 758.00 € en 2008

<i>Dépenses (cpte 21)</i>	<i>Recettes (subventions cpte 13)</i>
<u>6 001 950.00 €</u>	<u>750 400.00 €</u>

• VOIRIE	1 601 000.00 €	75 000.00 €
➤ Programme accessibilité personne à mobilité réduite	100 000.00 €	75 000.00 €
➤ Programme restructuration voiries	1 146 000.00 €	
➤ Marquage routier	30 000.00 €	
➤ Signalisation verticale	25 000.00 €	
➤ Avenue Jacques Duclos	145 000.00 €	
➤ Trottoirs	150 000.00 €	
➤ Illuminations de fin d'année	5 000.00 €	

• BATIMENTS SCOLAIRES	1 352 500.00 €	0.00 €
➤ Groupe Scolaire et CLM Pergaud	700 000.00 €	
➤ Ecole Maternelle Buisson	200 000.00 €	
➤ Remplacement de rideaux diverses écoles	5 000.00 €	
➤ Equipement, agencement diverses écoles	250 000.00 €	
➤ Provision travaux diverses écoles primaires	75 000.00 €	
➤ Provision travaux diverses écoles maternelles	75 000.00 €	
➤ Meubles s/sol et grenier CLP Château	1 500.00 €	
➤ Mobilier club junior	1 500.00 €	
➤ Mobilier pour chaque CLM	1 500.00 €	
➤ Mobiliers diverses écoles	34 000.00 €	
➤ Jeux dans les écoles (traçage de jeux)	9 000.00 €	

• BATIMENTS	1 263 000.00 €	508 000.00 €
➤ Interventions sécurité bâtiments	40 000.00 €	
➤ Renouvellement extincteurs	8 000.00 €	
➤ Travaux cuisine centrale	76 000.00 €	
➤ Matériel de cuisine	38 000.00 €	
➤ Hall Mairie	28 000.00 €	

➤	Porte Hôtel de Ville	20 000.00 €	
➤	Eglise Route de Corbeil	4 000.00 €	
➤	Étanchéité, isolation Ancienne Mairie	18 000.00 €	
➤	Marché de la Gare	37 000.00 €	
➤	Sécurité incendie Salle Gérard Philippe	9 000.00 €	
➤	Façades bibliothèque Mauriac (contentieux)	70 000.00 €	63 000.00 €
➤	Récupération EP CTM	300 000.00 €	195 000.00 €
➤	Remise aux normes EU/EP bâtiments ville	400 000.00 €	250 000.00 €
➤	Vidéo tranquillité	50 000.00 €	
➤	P3 & P4 – Chauffage	165 000.00 €	

• **ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT** **414 900.00 €** **0.00 €**

➤	Achat de végétaux pour espaces verts	10 000.00 €	
➤	Achat de jeunes plants	25 000.00 €	
➤	Clôtures diverses écoles	50 000.00 €	
➤	Clôtures bâtiments sportifs	50 000.00 €	
➤	Travaux espaces verts dans les écoles	10 000.00 €	
➤	Travaux espaces verts cimetière	10 000.00 €	
➤	Travaux espaces verts dans les bâtiments sportifs	10 000.00 €	
➤	Machine désherbante à détection infra rouge de végétaux pour les caniveaux	39 000.00 €	
➤	Mat outil (tondeuse, souffleur, serre ...)	10 000.00 €	
➤	Matériaux, matériel outillage espaces verts	5 000.00 €	
➤	Bacs, balconnières, corbeilles ...	10 000.00 €	
➤	Matériaux service propreté	21 900.00 €	
➤	Matériel et outillage service propreté	14 000.00 €	
➤	Aires de jeux	150 000.00 €	

• **SPORTS, ENFANCE, EDUCATION** **896 300.00 €** **134 900.00 €**

➤	Aménagement beurseaults Jardin d'Arc	7 000.00 €	
➤	Drainage terrain d'honneur	20 000.00 €	
➤	Centre de loisirs Parcs Pierre	200 000.00 €	55 000.00 €
➤	Agencement équipements sportifs	500 000.00 €	
➤	Eclairage Cocheris	25 000.00 €	12 100.00 €
➤	Porte de secours et porte d'entrée Cocheris	3 000.00 €	
➤	Bardage étanchéité Poulidor	45 000.00 €	21 800.00 €
➤	Ventilation douches Maxime Negro	1 300.00 €	
➤	Réfection sol Maxime Negro	95 000.00 €	46 000.00 €

• **EQUIPEMENTS CULTURELS** **190 000.00 €** **0.00 €**

➤	Instruments, mobiliers Conservatoire	15 000.00 €	
➤	Cimetière, réhabilitation logement	40 000.00 €	
➤	Donjon, toiture ardoise endommagée	45 000.00 €	
➤	Petit matériel Salle Gérard Philippe	9 000.00 €	
➤	Sécurité Salle Gérard Philippe	50 000.00 €	
➤	Chalet marché Noël	31 000.00 €	

• **PARC AUTOMOBILE** **103 000.00 €** **1 500.00 €**

➤	Renouvellement véhicules	100 000.00 €	
➤	Vélos électriques	3 000.00 €	1 500.00 €

Les propositions de **recettes d'investissement** (hors opérations d'ordre – travaux en régie) s'élèvent à **6 329 122.36 €** contre **3 223 148.85 €** en 2008).

Recettes d'investissement

I – CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS et RESERVES

2 339 862.28 € en 2009

1 992 587.61 € en 2008

2 066 862.28 € de FCTVA (N-2 = compte administratif 2007)

273 000.00 € de Taxe Locale d'Equipement

ii - CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

1 550 400.00 € en 2009

1 175 000.00 € en 2008

750 400 € finance des opérations imputées au compte 21

760 000 € finance des opérations imputées au compte 23

Produit des amendes de police à hauteur de 40 000 €

iii - CHAPITRE 16 : EMPRUNTS & DETTES

1 653 901.60 € en 2009

45 016.85 € en 2008

En 2008 nous avons inscrit le remboursement par la Communauté d'Agglomération des prêts relatifs à l'amortissement des bennes (capital) pour 42 516.85 € - En 2009, à la demande de la Perception nous avons inscrit cette recette au compte 27635.

2 500 € de remboursement de caution

Cette année, nous souscrivons un emprunt de 1 651 401.60 €.

IV CHAPITRE 27 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

54 958.48 € en 2009

10 544.39 € en 2008

- ❖ Annuité sur la vente du terrain Gouville (vente réalisée sur 12 ans) pour 10 544.39 €
- ❖ Remboursement par la Communauté d'Agglomération des prêts relatifs à l'amortissement des bennes (capital) pour 44 414.09 €.

V CHAPITRE 021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2 563 271.65 € en 2009

2 725 052.03 € en 2008

Le virement de ce budget primitif de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est de :

2 563 271.65 €.

VI - Chapitre 040 - Dotations aux amortissements

689 362.38 € en 2009

712 199.79 € en 2008

Les amortissements sont estimés à 689 362.38 €

- :- :- :- :- :- :-